14192
Case
FRC
18874

CORPS LÉGISLATIF.

COMMISSION DU CONSEIL DES ANCIENS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR GARAT,

Membre de la Commission du Conseil des Anciens,

Après la lecture de la résolution sur la présentation au peuple des nouvelles lois fondamentales de la République.

Séance du 23 frimaire an 8.

CITOYENS COLLÈGUES,

Les nouvelles lois fondamentales que le 19 brumaire avoit promises à la France sont faites ; elles sont adoptées par les deux commissions, signées par

THE NEWBERRY LIBRARY

tous leurs membres, et on vous propose de les soumettre à l'acceptation du peuple français.

Dans notre grande et terrible révolution, le bien et le mal, tout a été phénomène; et le phénomène dont l'Europe et la postérité seront le plus étonnées peut-être, c'est la rapidité de la conception et de la publication du nouveau pacte social que vous donnez à la France: mais cette rapidité même, loin de diminuer la confiance de la nation, doit l'accroître; elle annonce que vous n'avez fait que recueillir et rédiger des vérités universellement et profondément senties, des vérités démontrées, non par des preuves logiques, qu'il faut toujours débattre, mais par l'expérience de dix années d'orages et de ravages qu'il suffit de rappeler. La République française ne sera plus une arène toujours ouverte aux factions tour à tour vaincues et victorieuses, et couvrant tout également de sang et de ruines par toutes les défaites et par tous les triomphes. Les foyers de toutes les factions vont s'éteindre; les sources de toutes les pensées saines, de tous les biens réels vont s'ouvrir; et c'est dans les lois que vous allez proclamer que les malheurs de la République vont trouver leur terme, et ses prospérités leur naissance.

Vous avez voulu donner aux lois, pour leur exécution, une force aussi puissante que les lois elles-mêmes sont sacrées; un pouvoir exécutif qui, par son unité, fût toujours en action et en accord; par sa rapidité, atteignît à tout; par le nombre de ses agens et de ses conseils, connût tout; par l'initiative des lois fît passer toutes les acquisitions de l'expérience, toutes les lumières positives du gouvernement, dans le code de la République; par son irresponsabilité, fût

un point fixe et immuable, autour duquel tout devînt solide et constant, autour duquel rien ne pût s'agiter pour ébranler, et tout pût se mouvoir avec une haute assurance pour tout perfectionner.

Vous avez voulu que le peuple n'eût pas un besoin dont il ne pût faire entendre les cris ; pas un sentiment de mépris et de blâme qu'il ne pût rendre redoutable par sa censure ; pas un ressentiment légitime contre les ministres du pouvoir, qu'il ne pût porter devant la justice nationale ; pas une vue neuve, puisée dans la philosophie de l'Europe, qu'il ne pût opposer, devant la puissance législative, aux vues pratiques et aux habitudes prises du gouvernement de la France.

Vous avez pensé que la confection des lois ne devoit être confiée qu'à cette faculté de l'esprit humain qui est toujours froide et calme, qui se recueille toujours et ne s'élance jamais ; qui ne doit jamais s'agiter pour ne pas agiter ces balances où elle pèse et les vérités et les erreurs, et les opinions communes dont la clarté soudaine frappe et trompe, et les découvertes récentes dont les preuves approfondies sortent à chaque instant davantage de l'obscurité où elles se dérobent d'abord ! cette faculté de l'esprit humain, c'est le jugement ; et vous avez institué un Conseil législatif qui sera toujours en repos et en silence, qui écoutera tout pour tout juger, et ne parlera jamais que pour énoncer les lois du fond de son sanctuaire.

Vous avez cherché à donner à votre nouvelle organisation sociale une stabilité, et, pour ainsi dire, une perpétuité jusqu'à ce jour refusée aux choses humaines ; et pour cela vous avez fait du temps qui détruit tout,

un principe de conversation ; vous avez composé un sénat d'hommes arrivés à cet âge où tous les grands mouvemens s'arrêtent ou se modèrent ; où on n'espère plus rien acquerir, et où on craint de tout perdre : vous avez comblé en eux toutes les ambitions vertueuses, et vous les avez mis dans l'impossibilité de concevoir même une ambition nouvelle ; vous les avez, en quelque sorte, placés, vivans, hors de l'enceinte de la vie, pour que de là comme des divinités tutélaires, ils surveillent les actes, ils conservent les lois d'un monde devenu étranger à leurs passions, et qui n'existe plus que pour leur raison et pour leur sagesse.

Vous avez appelé indistinctement tous les Français à l'exercice des droits de l'homme et du citoyen ; vous n'avez pas consenti à resserrer des droits qui prennent leur source dans la nature, pour étendre les droits de la propriété qui ne s'établissent que dans l'ordre social ; mais vous avez tellement disposé et dirigé trente millions d'hommes dans cet exercice sacré de leurs droits, que trop aisément ils peuvent exercer pour leur malheur ; vous faites sortir tellement du milieu d'une population immense, et ceux qui pourront être élus, et ceux qui éliront, que nul n'étant exclu, il sera pourtant difficile qu'aucun soit mal choisi ; que par une direction presqu'aussi nécessaire que si elle étoit mécanique, les élections du peuple français, si souvent égarées, iront tomber presque toujours sur quelque talent et sur quelque vertu.

Avec de telles vues et des lois concertées pour les remplir toutes, pouviez-vous craindre d'interroger sur votre ouvrage le sentiment du peuple français ? Vous n'obtiendrez pas seulement l'universalité des votes ; les votes du peuple français seront précédés et accom-

pagnés de ses acclamations. Ce succès éclatant que tout fait présager, vous est encore assuré davantage par cet homme extraordinaire à qui vous avez confié principalement les pouvoirs et les destinées de la République, et qui, dans le cours de ses destinées personnelles, ne rencontre des obstacles que pour obtenir des triomphes; en l'élevant à cette fonction, la première du monde, et que son génie rendra plus éminente encore, vous l'avez installé où le portoient les vœux de la République et les besoins de nos circonstances. Cette influence que, par son nom seul, il exerce sur toutes les imaginations; sa gloire, en même temps qu'elle sera un puissant ressort de plus dans l'action du gouvernement, sera une limite et une barrière devant le pouvoir exécutif; et cette borne sera d'autant plus sûre qu'elle ne sera pas dans une charte, mais dans le cœur et dans les passions mêmes d'un grand homme. D'autres peuvent ambitionner d'avoir toujours plus d'autorité sur un peuple; Bonaparte ne peut avoir d'autre ambition que celle de devenir toujours plus grand au milieu de tous les peuples et de tous les siècles.

Elançons-nous donc avec toute confiance dans les nouvelles destinées préparées par nous à la République. Sous l'empire des nouvelles lois et des nouveaux pouvoirs, cette activité révolutionnaire, toujours prête à dévorer la France, va se répandre sur les sciences, sur les arts, sur le commerce, sur tous les genres des travaux qui entretiennent et multiplient les créations et les bienfaits de l'existence sociale. La France est toute couverte de laves révolutionnaires; mais l'histoire de tous les siècles en est le présage et la preuve; aux premiers jours de l'ordre et de la paix, ces laves, comme celles du Vésuve et de l'Etna, sont les principes

les plus actifs de la fécondité ; alors les campagnes se couvrent de toutes les richesses de la nature, les cités se décorent de la splendeur des lumières et de la magnificence des arts : annonçons cet avenir à la République ; elle y touche.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Frimaire an 8.